

## CHARTRE DES ACCOMPAGNATEURS

### Ecole primaire publique des 3 Chênes – Saint Laurent de la plaine

Vous avez proposé votre aide pour accompagner une sortie scolaire ou encadrer un atelier à l'école et nous vous en remercions.

L'enseignant(e) reste responsable de ses élèves. Toutefois, en tant qu'encadrant, vous avez un rôle éducatif auprès des enfants.

→ Voici quelques points auxquels nous vous demandons d'être vigilants :

-si un groupe d'enfants vous est confié, veillez à bien les identifier et à ce que les enfants vous identifient bien également comme personne référente pour leur groupe. Vérifier régulièrement que votre groupe est au complet et ne les laissez pas seuls.

-avec bienveillance, aidez les enfants à rester attentifs, à s'investir dans les activités proposées et à suivre les consignes.

-les passages aux toilettes s'organisent en concertation avec l'enseignant(e).

-nous comptons sur vous pour nous aider à assurer les déplacements en toute sécurité, que ce soit les déplacements à pied ou bien la montée/descente du bus.

-en tant qu'adulte référent, il vous est demandé d'utiliser un langage approprié avec les enfants, à ne pas fumer devant eux et à ne pas utiliser avec eux votre téléphone portable.

-en référence au droit à l'image, vous n'êtes pas autorisés à prendre les enfants en photo avec votre propre appareil sur le temps scolaire.

-ne donnez jamais à manger ou à boire à un enfant autre chose que ce qui est prévu dans son propre pique-nique (tout enfant peut être allergique ou soumis à un régime alimentaire particulier).

N'hésitez pas à faire appel à l'enseignant(e) à tout moment en cas de besoin.

En vous remerciant encore pour votre investissement et en vous souhaitant d'agréables moments à partager avec les enfants,

L'équipe enseignante

